

TEXAS HOLD'EM APPAREIL POKERPRO

Règles générales

1. Le nombre maximal de joueurs permis à un appareil PokerPro Texas Hold'em électronique (ci-dessous désigné l'« Appareil ») est de dix (10).
2. Le joueur doit être assis à l'une des positions de jeu d'un Appareil pour participer à une session de jeu.
3. Les limites minimales et maximales des montants qui peuvent être misés par le joueur sont indiquées à chaque Appareil.
4. Afin de respecter le temps d'attente de chaque joueur, le joueur dont le nom apparaît en tête de la liste d'attente doit se présenter à sa position de jeu dans les dix (10) minutes qui suivent, à défaut de quoi son nom est remis au bas de la liste.
5. Pour sa propre sécurité, le joueur assis à une position de jeu d'un Appareil ne peut demander l'aide d'un tiers, car il est le seul responsable de poser les gestes requis pour participer à une session de jeu.
6. Dans le but de conserver son droit de jeu à un Appareil, le joueur doit aviser un membre du personnel du Casino avant de quitter un Appareil sans quoi le personnel du Casino se réserve le droit d'y placer un autre joueur.
7. Pour le bénéfice de l'ensemble des joueurs d'un même Appareil, une pause repas n'est accordée qu'à un seul joueur à la fois.
8. Le joueur ne peut demander à un autre joueur de le remplacer pendant une session de jeu d'un Appareil.
9. Le joueur qui prend place à une position de jeu temporaire (*must move*) d'un Appareil peut être relocalisé à un autre Appareil à n'importe quel moment, sans préavis, à la demande du personnel du Casino.
10. Le joueur ne peut activer les touches de l'écran d'un autre joueur.
11. Le joueur est responsable de cacher les cartes qui lui sont attribuées des regards d'autrui.
12. Le joueur qui dévoile ses cartes à un autre joueur doit les montrer aux autres joueurs qui participent à la session de jeu si ces derniers le demandent.
13. Le joueur qui abandonne ne doit pas montrer ni annoncer ses cartes aux joueurs encore impliqués dans la session de jeu.
14. Le joueur ne peut en aucune façon se prononcer sur les cartes d'un autre joueur qui participe à la session de jeu, demander de l'aide ou poser des gestes qui pourraient favoriser un autre joueur.
15. Afin d'éviter toute forme de collusion entre les joueurs, seules les langues française et anglaise peuvent être employées par les joueurs lors des parties.
16. Pour le déroulement équitable du jeu, toute forme de collusion entre joueurs est interdite.
17. Le joueur doit faire preuve de politesse et de courtoisie à l'égard des autres joueurs et à l'égard du personnel du Casino.
18. Le joueur dont la présence est de nature à troubler le déroulement des activités de jeu pourrait se voir refuser, pour une période déterminée, l'accès aux Appareils ou au Casino.
19. Le Casino se réserve le droit de modifier, en tout temps, les limites minimales et maximales des montants qui peuvent être misés, indiquées à chaque Appareil.
20. En participant à une session de jeu d'un Appareil, le joueur accepte de se conformer aux présentes règles ainsi qu'à toute décision prise par le personnel du Casino.

